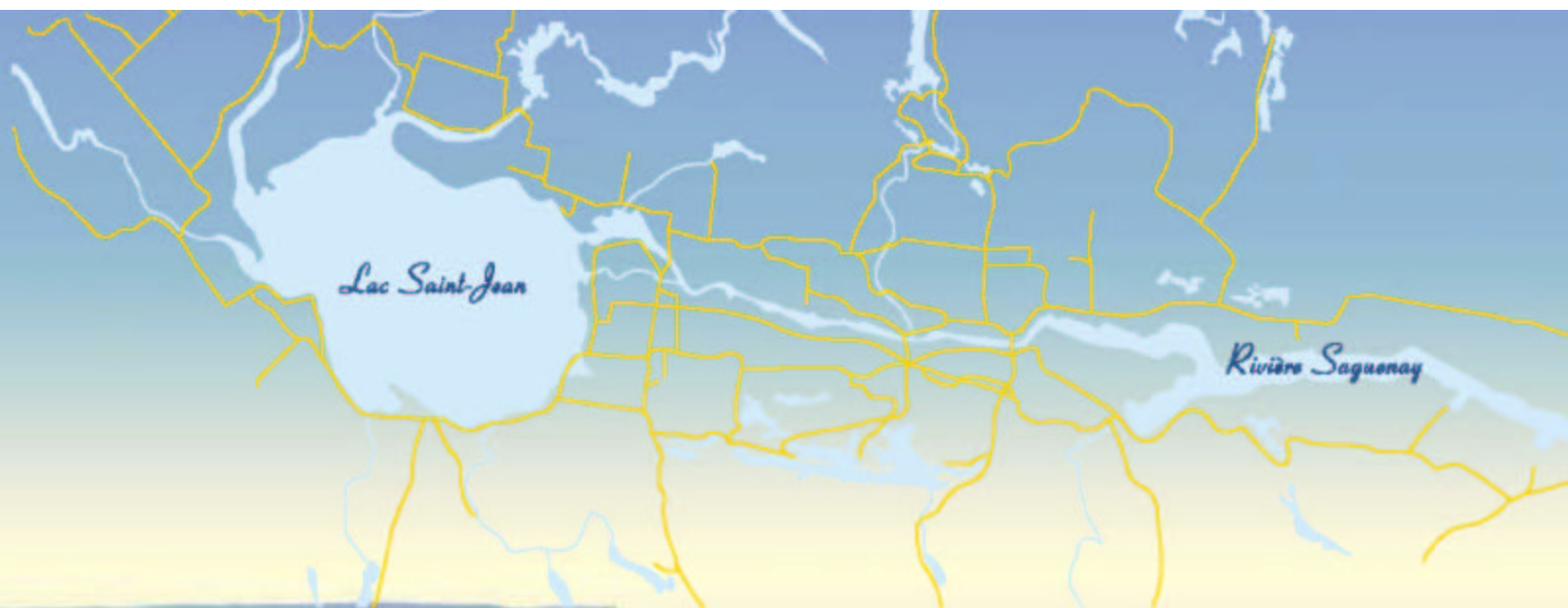


Plan de transport du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Plan d'action 2002-2007



Miser ensemble
sur les transports...

C'est gagner
pour la région



Plan de transport
du Saguenay–Lac-Saint-Jean

**Plan d'action
2002-2007**

Ministère des Transports
Avril 2002

La page couverture nous montre une vue de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix avec au loin la Pointe de Chambord bercée par le lac Saint-Jean.
La photo du bas nous fait découvrir le centre d'affaires de l'arrondissement Chicoutimi de Ville de Saguenay bordé par la rivière du même nom.

Conception et montage : Micheline Maltais

Infographie : Méditex

Photographie : Alain Dumas

Publié par le ministère des Transports du Québec. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :

Ministère des Transports

Direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean-Chibougamau

3950, boulevard Harvey, 1^{er} étage

Jonquière (Québec)

G7X 8L6

Téléphone : (418) 695-7916

Télécopieur : (418) 695-7926

Adresse électronique : DTSAG-JONQUIERE@mtq.gouv.qc.ca

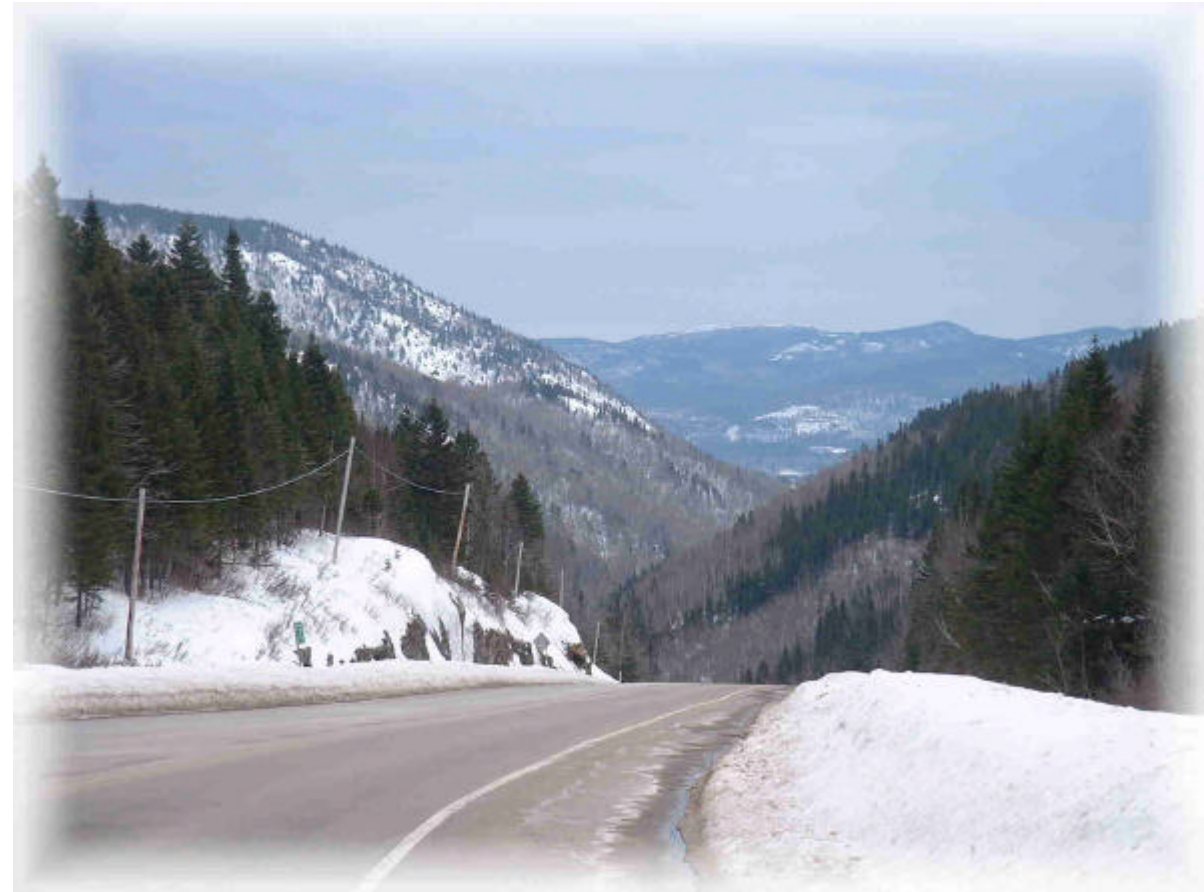
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2002

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 2-550-38 800-3

Table des matières

Introduction.....	5
Le transport collectif des personnes.....	7
Le transport des marchandises.....	11
La sécurité des déplacements.....	15
La qualité et la fonctionnalité du réseau routier.....	19
Conclusion.....	23
Annexe 1 - Fiches et sites des travaux.....	25
♦ Fiche 1 : La sécurité.....	27
♦ Fiche 2 : La conservation des chaussées et des structures sur le réseau routier supérieur.....	31
♦ Fiche 3 : La fonctionnalité du réseau routier.....	35
♦ Fiche 4 : La Route verte.....	39
♦ Fiche 5 : L'amélioration des infrastructures routières du réseau municipal.....	43
Annexe 2 - Plan d'intervention sur la route 155.....	47



Introduction

Le Plan de transport du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Les besoins actuels et futurs ainsi que les attentes en matière de transport posent de nombreux défis, que devra pouvoir relever la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au cours des prochaines années.

Le Plan de transport est l'outil de planification dont s'est doté le ministère des Transports pour être en mesure de relever efficacement ces défis. Il a permis d'établir un diagnostic de la situation des

transports et de définir les orientations et les objectifs qui devront guider la recherche des mesures à mettre en place. Vision à long terme des déplacements des personnes et des marchandises, le Plan propose des moyens d'action qui sont adaptés à la réalité régionale et qui tiennent compte des orientations ministérielles.

L'élaboration du Plan de transport du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est effectuée en plusieurs étapes et s'est achevée par la publication en juin 2000 du Diagnostic régional des transports, par une consultation sur la Proposition des orientations, des objectifs et des moyens d'action, tenue en janvier 2001, et enfin, par le Plan de transport, qui est accompagnée du Plan d'action 2002-2007, objet du présent document.

Le Plan d'action 2002-2007

Les modalités de mise en œuvre du Plan de transport sont définies dans le Plan d'action, qui couvre un horizon de cinq ans. Les moyens d'action prévus dans la Proposition de plan de transport sont accompagnés de mesures qui ont été planifiées selon les besoins, le partage des responsabilités entre les partenaires, l'échéancier et les enveloppes budgétaires.

Ce plan d'action reprend d'abord les orientations, les objectifs et les moyens d'action traités dans le Plan de transport, en les regroupant par thèmes :

le transport collectif des personnes, le transport des marchandises, la sécurité ainsi que la qualité et la fonctionnalité du réseau routier.

À ce contenu s'ajoute une série de résultats visés, d'après lesquels on pourra évaluer l'efficacité des actions qui seront réalisées par le Ministère et les acteurs en transport au cours des cinq prochaines années.

Le Plan d'action précise ensuite les mesures qui seront mises en place pour la période allant de 2002 à 2007. Il présente également des prévisions qui excèdent cette période, pour des projets d'envergure.

Les actions prévues par le Ministère et ses partenaires couvrent un large éventail de champs d'activité. Il s'agit pour l'essentiel d'études, de campagne de sensibilisation, de mesures de concertation et, bien sûr, de divers travaux.

En ce qui concerne l'ordre de priorité établi pour les travaux sur les infrastructures routières, le ministère des Transports entend mettre l'accent sur la conservation des structures et des chaussées, et sur la sécurité. Le Ministère poursuivra également l'amélioration et le développement du réseau routier en mettant en œuvre les programmes de travaux annoncés.

Aux activités inscrites dans le Plan d'action s'ajouteront les travaux effectués par le Ministère pour l'entretien des infrastructures de transport pendant les saisons estivale et hivernale ainsi que ceux qui sont prévus par le Programme d'aide à la prise en charge du réseau local. Il en va de même pour le transport terrestre des personnes, pour lequel s'ajouteront les activités liées aux programmes récurrents que sont l'Aide au transport en commun et l'Aide au transport adapté aux personnes handicapées.

En plus du ministère des Transports, divers partenaires seront engagés dans la réalisation des actions prévues dans ce plan d'action, soit à titre de chefs de file ou de participants. Ce sont des acteurs du développement socio-économique de la région, des organismes publics et parapublics, mais aussi des entreprises privées. Leurs noms figurent dans les tableaux qui suivent; ceux des chefs de file pour la réalisation des actions sont en caractère gras.

Les cinq années prévues pour la mise en œuvre du plan d'action ont été divisées en deux périodes correspondant aux termes fixés dans le cadre de la planification stratégique régionale. La première va de 2002 à 2004 et la deuxième, de trois ans, se terminera en 2007. Les dates du début et de la fin de ces périodes correspondent au début et à la fin de l'exercice financier du Ministère.

Le transport collectif des personnes

- Orientation 1 :

-

Assurer des services de base de transport collectif à l'ensemble de la population.
- Orientation 2 :

-

Maintenir et améliorer l'accessibilité aux services de transport collectif existants.

Objectifs

Résultats visés

- 1.1

Consolider la concertation des partenaires dans le secteur du transport des personnes.
- 1.2

Définir un plan pour les services de base en transport des personnes qui réponde aux besoins des municipalités et des individus.
- 1.3

Étendre l'offre de services en transport collectif à un plus grand nombre de municipalités.
- 1.4

Favoriser la mise en commun des différents services de transport collectif.
- 2.1

Favoriser l'utilisation des services de transport collectif existants.
- 2.2

Favoriser la mise en place d'un cadre normatif et réglementaire destiné à baliser l'urbanisme et l'aménagement du territoire.
- 2.3

Promouvoir les mesures sociales favorisant une utilisation optimale du transport collectif ainsi que les programmes d'aide afférents.
- 2.4

Maintenir l'accès aux services de transport aérien et ferroviaire des personnes.

- Avoir une vision partagée des services de base en transport collectif.
- La concertation et une connaissance plus approfondie des besoins en transport collectif permettront aux acteurs régionaux d'élaborer une vision commune des services de base qui sont nécessaires dans les milieux urbains et ruraux. Ils pourront ensuite déterminer quelles sont les possibilités d'étendre l'offre de services, principalement en transport adapté, interurbain et par taxi.
- Offrir des services de transport collectif dans les municipalités où la demande le justifie.
- Réaliser des projets de mise en commun des ressources affectées au transport en commun, adapté, interurbain et par taxi.
- Augmenter la clientèle des services existants.
- Pour le transport en commun, entre autres, l'objectif est d'augmenter le nombre d'usagers de 8 p. 100 sur cinq ans.
- Avoir un service de transport aérien accessible et abordable entre la région et les grands centres.
- L'analyse des services offerts et des tarifs permettra aux acteurs d'établir des seuils considérés comme acceptables.
- Augmenter l'offre de services en transport ferroviaire pour des groupes particuliers (destinations récréotouristiques).

Moyens d'action	Actions () ¹	Chefs de file et participants*	De 2002 à 2004	De 2004 à 2007	De 2007 à 2016
Concertation entre les acteurs.	Création d'un comité de concertation en transport collectif.	CRCD , MTQ.	X		
Amélioration de la connaissance des besoins.	Étude sur les besoins des municipalités en transport collectif et la faisabilité d'étendre l'offre de services en transport adapté, interurbain et par taxi à un plus grand nombre d'entre elles. (E)	CRCD , Commission sur les transports du CRCD, MTQ, <i>municipalités</i> , MRC du Domaine-du-Roy, de Maria-Chapdelaine et de Lac-Saint-Jean-Est.	X		
Élargissement de l'offre de services en transport collectif.	Maintien du mécanisme d'interfinancement. Augmentation du nombre de trajets interurbains effectués avec des véhicules adaptés pour le transport des personnes handicapées. Promotion des différents programmes d'aide. Soutien technique et financier des initiatives locales visant à doter les municipalités d'un service de transport collectif spécialement conçu pour leurs besoins. (S)	<i>Intercar.</i> MTQ , <i>RRSSS</i> . MTQ , MRC du Domaine-du-Roy et MRC de Lac-Saint-Jean-Est, <i>municipalités</i> et <i>autres organismes</i> .	X X	X X	
Mise en commun des ressources.	Soutien technique et financier des projets de mise en commun en transport collectif. (S)	MTQ , <i>ministère de l'Éducation, commissions scolaires, RRSSS, municipalités</i> .	X	X	

¹ E: étude; S: soutien technique et financier.

* Les noms en caractères gras sont ceux des chefs de file, et les noms en italique ceux des partenaires qui seront éventuellement impliqués dans la mise en oeuvre.

Moyens d'action	Actions ^() ²	Chefs de file et participants	De 2002 à 2004	De 2004 À 2007	De 2007 à 2016
Promotion auprès de la population et des organismes des services de transport collectif.	Amélioration des liaisons entre les différents services de transport adapté (ententes, fusions, etc.). Promotion de l'instauration de mesures visant à encourager l'utilisation du transport en commun. (S) Création de lignes directes pour des lieux très fréquentés. Favoriser le transport intégré (transport scolaire et transport en commun). Développement de regroupements d'usagers du transport collectif.	Municipalités, MTQ, OTA, MRC du Domaine-du-Roy. MTQ, CITS. CITS. Commissions scolaires, CITS. MRC de Maria-Chapdelaine et MRC de Lac-Saint-Jean-Est, municipalités.	X X X	X	
Meilleure prise en compte du transport collectif dans la planification urbaine.	Intégration des plans de transport collectif régionaux et locaux (réf. : étude précitée) aux schémas d'aménagement du territoire et aux plans d'urbanisme. Révision des normes et des politiques relatives à l'aménagement du territoire en tenant compte de la question du transport collectif. Prise en considération des besoins en matière de transport collectif dans les schémas d'aménagement.	MRC du Domaine-du-Roy. MRC du Domaine-du-Roy. MRC de Maria-Chapdelaine.	X	X	
Amélioration des connaissances sur le transport aérien régional.	Étude de la situation du transport aérien (E) (besoins, services offerts, tarifs, etc.) et mise en œuvre d'un plan d'action.	MTQ, CRCD, municipalités concernées par la gestion des infrastructures.	X		
Ajouts de nouveaux services en transport ferroviaire des personnes pour des groupes ciblés.	Soutien technique et financier des projets visant à augmenter le nombre d'usagers (destinations récréotouristiques et autres).	FTR, CRCD, MTQ, Corporation du circuit cyclable.			

² E: étude; S: soutien technique et financier.

Le transport des marchandises

Orientation 3 : Adapter le transport des marchandises aux besoins du développement économique et durable de la région

Objectifs

Résultats visés

- 3.1 Améliorer la compétitivité et l'efficacité de l'industrie du transport ferroviaire, maritime et routier des marchandises.
- 3.2 Favoriser l'utilisation des modes de transport ferroviaire et maritime.
- 3.3 Faciliter les déplacements intra et interrégionaux des marchandises.
- 3.4 Atténuer les nuisances attribuables aux activités de transport des marchandises.

- Avoir une vision du transport des marchandises qui soit partagée par tous les acteurs régionaux et qui concilie croissance économique et développement durable.
- Connaître l'importance du transport routier des marchandises pour le développement économique.
- Connaître l'importance de la composante transport des marchandises dans l'économie régionale ainsi que les flux de transport des principaux produits régionaux.
- Connaître la capacité de l'industrie régionale à répondre aux besoins de la région en matière de transport, principalement au chapitre de la main-d'œuvre, des technologies et des infrastructures modales.
- Augmenter le tonnage, accroître la clientèle et diversifier les produits transportés par voie ferroviaire et maritime.
- Réduire les répercussions négatives du transport des marchandises pour la population.
- Utiliser différents modes de transport pour les hydrocarbures.

Moyens d'action	Actions	() ³	Chefs de file et participants	De 2002 à 2004	De 2004 à 2007	De 2007 à 2016
Concertation.	Création d'un comité de concertation en transport des marchandises.		CRCD , MTQ, <i>entreprises de transport</i> , MRC de Maria-Chapdelaine, <i>autres ministères et organismes</i> .	X		
	Mise en place d'une stratégie de promotion des services ferroviaires et maritimes.		CRCD , CLD , <i>comité régional de concertation</i> , <i>transporteurs</i> , MTQ, <i>organismes fédéraux</i> .	X		
Amélioration de la connaissance.	Étude sur l'importance du transport des marchandises pour l'économie régionale.	(E)	MTQ , CLD .	X		
	Étude sur les flux de transport de l'aluminium, du bois et des produits agricoles.	(E)	MTQ , CLD .	X		
	Étude sur les besoins en main-d'œuvre et mise en œuvre des recommandations qui s'en dégagent.		CLE , DRHC , <i>entreprises de transport</i> , <i>établissements d'enseignement</i> .	X		
	Étude de l'utilisation des systèmes de transport intelligents (STI) et des systèmes d'échange de données informatisées (EDI).	(E)	MTQ , <i>entreprises de transport</i> , Transports Canada.	X		
	Étude globale sur la capacité de l'industrie régionale à répondre aux besoins en matière de transport des marchandises.	(E)	CLD , MTQ, Transports Canada, MRC du Domaine-du-Roy, de Lac-Saint-Jean-Est et de Maria-Chapdelaine, <i>entreprises</i> .		X	
Soutien aux projets d'expansion des modes de transport ferroviaire et maritime.	Projets éventuels : centre de transbordement, terminaux intermodaux ou embranchements ferroviaires industriels.	(S)	MTQ , <i>entreprises ferroviaires et maritimes</i> , <i>entreprises de transformation</i> .	X		

³ E: étude; S: soutien technique et financier.

Moyens d'action	Actions	() ⁴	Chefs de file et participants	De 2002 à 2004	De 2004 à 2007	De 2007 à 2016
Soutien aux projets d'expansion des modes de transport ferroviaire et maritime (suite).	Projet de transport maritime des hydrocarbures (Port Saguenay). Projet de transport ferroviaire des hydrocarbures		Port Saguenay, entreprises de transport maritime, entreprises pétrolières, MTQ. Nolitrex , Canadien National, entreprises pétrolières, MTQ			
Amélioration des connaissances en ce qui a trait aux effets du transport des marchandises sur l'environnement.	Étude sur les nuisances et les risques pour l'environnement du transport des marchandises au regard des critères du développement durable. Application de mesures pour atténuer les nuisances environnementales. Étude sur les itinéraires de transport des matières dangereuses et sur la nature des matières transportées. Élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion des risques et d'un plan de mesures d'urgence liés au transport des matières dangereuses.	(E) (E)	RLDD , <i>ministère de l'Environnement, Direction de la santé publique</i> , MTQ, MRC du Domaine-du-Roy, de Maria-Chapdelaine et de Lac-Saint-Jean-Est, <i>RRSSS</i> . MTQ, municipalités, MRC du Domaine-du-Roy et MRC de Lac-Saint-Jean-Est, entreprises, propriétaires d'infrastructures . MTQ , ministère de l'Environnement, MRC du Domaine-du-Roy et MRC de Lac-Saint-Jean-Est, <i>Direction générale de la sécurité civile</i> . <i>Direction générale de la sécurité civile, MRC de Maria-Chapdelaine</i> et MRC du Domaine-du-Roy, <i>municipalités</i> , MTQ.	X X	 X X	
Soutien technique et financier aux études et projets visant l'utilisation d'un mode de transport plus performant du point de vue environnemental.	Selon les projets soumis.	(S)	MTQ, promoteurs de projets, autres ministères et organismes .		X	

⁴ E: étude; S: soutien technique et financier.

La sécurité des déplacements

Orientation 4 : Améliorer la sécurité des déplacements sur les réseaux de transport de la région

Objectifs	Résultats visés
4.1 Réduire le nombre et la gravité des accidents.	▪ Avoir une connaissance commune et une vision partagée par tous les acteurs régionaux en sécurité, et agir de concert et en complémentarité.
4.2 Réduire le nombre et la gravité des accidents sur le réseau récréatif (voies cyclables et sentiers de véhicules hors route).	▪ Réduire, à long terme, le nombre de morts et de blessés sur les routes de la région.
4.3 Assurer la sécurité des collectivités et l'intégrité de l'environnement pendant le transport des matières dangereuses.	▪ Réduire le nombre de morts et de blessés graves de 15 p. 100 d'ici à 2007 sur le territoire de la direction territoriale⁵, c'est à dire à moins de 42 morts et de 225 blessés graves par année.

Moyens d'action	Actions	() ⁶	Chefs de file et participants	De 2002 à 2004	De 2004 à 2007	De 2007 à 2016
Concertation.	Création d'un comité régional en sécurité, fonctionnalité et aménagement du territoire.		CRCD , MTQ, MRC du Domaine-du-Roy, de Maria-Chapdelaine et de Lac-Saint-Jean-Est, autres membres à déterminer	X		
Amélioration des connaissances.	Analyse des accidents survenus ces dernières années sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, afin d'en dégager les caractéristiques principalement sur les points suivants : – facteurs humains; – implication des véhicules lourds; – implication des véhicules hors route; – facteurs environnementaux. Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action pour apporter des correctifs à chacun des volets mentionnés ci-dessus. Étude sur les accidents survenant sur le réseau municipal . Étude sur les causes des accidents survenant sur les chemins forestiers.	(E)	MTQ, SAAQ, <i>associations de camionneurs, municipalités, clubs de véhicules hors route, Sûreté du Québec, corps de police.</i> <i>SAAQ, Sûreté du Québec, corps de police, associations de camionneurs, MTQ, municipalités, clubs de véhicules hors route, FTR.</i> Municipalités, MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine.	X	X	
	Étude sur 18 traversées d'agglomération qui présentent ou semblent présenter des problèmes de sécurité. (Voir orientations 5 et 6.)	(E)	MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine, municipalités, MRN, entreprises forestières, Sûreté du Québec, corps de police.	X		
	Élaboration et application d'un plan d'amélioration des traversées d'agglomération problématiques.		MTQ , MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine, <i>municipalités.</i>	X	X	
					X ⁷	X ⁷

⁶ E: étude.

⁷ Échéancier: selon les actions retenues.

Moyens d'action	Actions	() ⁸	Chefs de file et participants	De 2002 à 2004	De 2004 à 2007	De 2007 à 2016
Réfection des infrastructures sur le réseau supérieur Correction de tronçons routiers où le un taux d'accidents est supérieur au taux critique.	(Voir Annexe 1, fiche n° 1.) Travaux sur six kilomètres sur les routes 155, 169 et 175 prévus dans les plans annoncés et les cibles de fluidité; Travaux sur dix-sept kilomètres sur diverses routes (Ta>Tc et Ig>Ig régional)* : – études à réaliser; – travaux à réaliser.	(TA) (E) (TA)	MTQ.	X X	X X	 X
Correction de courbes sous-standards où le taux d'accidents est supérieur au taux critique.	Travaux sur six courbes.	(TA)	MTQ.		X	
Correction de courbes où l'écart entre la limite de vitesse légale et la vitesse recommandée est de plus de 20 km/h.	Travaux sur deux courbes sur les réseaux régional et national. Travaux sur deux courbes sur les routes collectrices.	(TA) (TA)	MTQ.	 X	X	
Correction d'intersections à risque en milieu rural.	Travaux sur deux intersections sur les routes nationales.	(TA)	MTQ.	X		
Autres tronçons où il y a des déficiences géométriques ou ayant fait l'objet d'une recommandation à la suite d'une étude sur la sécurité.	Travaux sur sept tronçons routiers.		MTQ.	X	X	

Ta>Tc et Ig>Ig régional : Taux d'accidents supérieur au taux critique et indice de gravité supérieur à l'indice de gravité régional.

⁸ E: étude; TA: travaux d'amélioration.

Moyens d'action	Actions () ⁹	Chefs de file et participants	De 2002 à 2004	De 2004 à 2007	De 2007 à 2016
Travaux sur des éléments complémentaires aux infrastructures.	Marquage à l'époxy sur 500 kilomètres du réseau. (TE) Installation de glissières de sécurité. (TA) Revêtement des accotements en fonction des travaux de conservation des chaussées. (TC) Aménagement de mares salines et de salines de compensation pour la grande faune. (TA) Réaliser des aménagements spécifiques dans les zones de poudrerie. (TA)	MTQ.	X X X X	X X X X	
Interventions sur les autres réseaux. Soutien financier au réseau cyclable la Route verte.	Revêtement des accotements sur la Route verte, (voir Annexe 1, fiche n° 4). (TC)	MTQ.	X	X	
Soutien technique et financier au réseau récréatif.	Traverses de motoneiges et de véhicules hors route sur le réseau routier : – inventaire; – analyse de sécurité. Achèvement de la Route verte (voir Annexe 1, fiche n° 4). (S) Mise en œuvre du Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte.	Municipalités, MTQ, MRC de Maria-Chapdelaine, FTR. CRCQ, FTR, <i>Ville de Saguenay</i> , MTQ, <i>Corporation du circuit cyclable</i> . MTQ.	X X X X	 X	
Soutien technique et financier au le réseau municipal.	Remise en état et amélioration des chemins municipaux : – programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000, volets 2.1 et 2.2 (voir Annexe 1, fiche n° 5); – programme d'aide à l'amélioration des chemins municipaux.. (S)	Municipalités, gouvernement du Canada, MTQ. MTQ.	X X	X X	

⁹ TE: travaux d'entretien;

TA: travaux d'amélioration;

TC: travaux de conservation;

S: soutien technique et financier.

La qualité et la fonctionnalité du réseau routier

Orientation 5 : Améliorer la qualité du réseau routier supérieur de la région.

Orientation 6 : Améliorer la fonctionnalité* du réseau routier régional** et son intégration dans le milieu.

Objectifs	Résultats visés
5.1 Améliorer la qualité de roulement sur le réseau routier supérieur. 5.2 Maintenir la circulation des véhicules lourds sur les ponts du réseau supérieur. 6.1 Assurer la fonctionnalité des routes 169 (ceinture du lac Saint-Jean), 172 (à l'ouest de l'agglomération de Saint-Fulgence), 170 (dans le secteur de Saint-Bruno ainsi qu'entre Chicoutimi et La Baie) et de la route collectrice reliant Jonquière à la route 172. 6.2 Préserver la fonctionnalité de la route 170 (4 voies divisées) entre Saint-Bruno et Jonquière. 6.3 Consolider la fonctionnalité des routes interrégionales 155, 167, 169 (dans la Réserve faunique des Laurentides), 170 (à l'est de La Baie), 172 (à l'est de l'agglomération de Saint-Fulgence) et 175. 6.4 Assurer la fonctionnalité des routes collectrices et des routes d'accès aux ressources naturelles. 6.5 Protéger et mettre en valeur les paysages représentatifs des circuits touristiques de la région.	Qualité - Atteindre sur l'ensemble du réseau routier supérieur, un confort de roulement tel que les ondulations de la chaussée soient pratiquement imperceptibles à la vitesse légale maximale permise, selon les cibles suivantes : 76 p. 100 de la longueur de la route 175, de la route 169 (de la jonction avec la route 175 à la jonction avec la route 172 à Alma, ainsi qu'entre Chambord et Métabetchouan-Lac-à-la-Croix), de la route 170 (entre Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et La Baie) et de la route 155; 75 p. 100 de la longueur des routes 169 entre Saint-Félicien et Chambord, et entre Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et Hébertville ainsi que de la route 172 entre Saint-Fulgence et Shipshaw; 70 p. 100 de la longueur des autres routes nationales et régionales; 60 p. 100 de la longueur des routes collectrices. Il n'y aura de soubresauts ou de tangage nettement perceptibles que sur moins de 1 p. 100 de la longueur des routes comprises dans la 1^{re} cible, de 2 p. 100 de la longueur des routes nationales et régionales des cibles 2 et 3 et de 5 p. 100 de la longueur des routes collectrices de la cible 4. Fonctionnalité - Permettre en tout temps le passage des charges légales sur tous les ponts du réseau supérieur et sur les ponts municipaux, selon leur vocation. - Atteindre, sur l'ensemble du réseau routier supérieur, un niveau de fluidité permettant, en milieu rural, de rouler à la vitesse permise plus facilement et avec confort de conduite et aisance et, en milieu urbain, de rouler à une vitesse moyenne de 50 p. 100 et plus de la vitesse affichée, et ce : - sur 80 p. 100 des routes 169 et 170 entre Alma et La Baie et de la route 175 (aucun tronçon ne sera touché par d'importantes restrictions de vitesse et de conduite); - sur 80 p. 100 des autres routes mentionnées aux objectifs 6.1 et 6.3 (les restrictions importantes de vitesse et de conduite seront occasionnelles).

*** Fonctionnalité :** Caractère du réseau routier qui répond aux besoins en ce qui a trait à la mobilité des personnes et des biens et qui satisfait aux normes établies en matière de sécurité et d'environnement..

**** Réseau routier régional :** Ensemble des infrastructures routières (autoroute, routes numérotées, collectrices, routes municipales d'accès aux ressources naturelles) qui soutiennent le développement socio-économique des collectivités.

Moyens d'action	Actions () ¹⁰	Chefs de file et participants	De 2002 à 2004	De 2004 à 2007	De 2007 à 2016
Conservation des chaussées du réseau supérieur (voir l'annexe 1, fiche n°2).	Travaux de conservation et de renforcement ¹¹ . (TC) Travaux de rapiéçage des chaussées et de scellement des fissures. (TE)	MTQ.	X X	X X	
Maintien de la capacité structurale des ponts : – réseau supérieur – réseau municipal.	Travaux de renforcement et de réparation des structures : (TCS) - travaux courants - travaux majeurs. Travaux de renforcement et de réparation des structures : (S) - travaux courants.	MTQ. Municipalités, MTQ.	 X X	 X X X	
Entretien des chemins municipaux à double vocation.	Mise en œuvre du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000, volet 2.3 (Voir Annexe 1, fiche n° 5). (S) Révision de montant alloué par le MTQ pour l'entretien des chemins à double vocation. (S)	MRC, MTQ, municipalités, gouvernement fédéral. MTQ.	X X	X X	
Maintien et amélioration de la fluidité du réseau : – travaux (voir l'annexe 1, fiche n° 3)	Poursuite de la mise en œuvre du Plan stratégique d'intervention sur la route 169 dans la réserve faunique des Laurentides et du Plan d'intervention sur la route 155 ¹² . (TA et TD) Étude d'impact sur l'environnement pour la route 175 à chaussées séparées. (TD) Travaux de construction de la route 175 à chaussées séparées ¹¹ . (TD)	MTQ. MTQ. MTQ, gouvernement du Canada.	X X	X X	 X

¹⁰ TC: travaux de conservation; TE: travaux d'entretien; TCS: travaux de conservation des structures; TD: travaux de développement; S: soutien technique et financier.

¹¹ Travaux visant à assurer une qualité de roulement acceptable pour les usagers de la route de même qu'une capacité structurale suffisante pour la circulation des véhicules lourds.

¹² D'autres travaux seront réalisés sur les routes 175 et 155, sur les parties de ces routes qui relèvent respectivement de la Direction de Québec et de la Direction de la Mauricie–Centre-du-Québec.

Moyens d'action	Actions ^() ¹³	Chefs de file et participants	De 2002 à 2004	De 2004 à 2007	De 2007 à 2016
– travaux (suite)	Aménagement de deux voies lentes. (TA)			X	
	Poursuite de la construction du lien routier dans l'axe Alma-La Baie. (TD)		X	X	X
	Travaux de construction d'un pont et d'une voie de contournement à L'Isle-Maligne. (TD)		X	X	X
	Travaux de construction d'une route de contournement à Saint-Félicien. (TD)		X		
– études (voir le volet sécurité).	Études sur 18 traversées d'agglomération.	MTQ.	X	X	
Gestion des corridors routiers.					
– concertation	Création d'un comité en sécurité, en fonctionnalité et en aménagement du territoire (même qu'à l'orientation 4).	CRCD, MTQ.	X		
	Limitation des accès à l'extérieur des agglomérations pour les routes mentionnées à l'objectif 6.1.	MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine, MTQ.	X	X	
	Gestion des usages (des entrées) pour la route mentionnées à l'objectif 6.2.	Municipalités, MRC de Lac-Saint-Jean-Est.	X	X	
	Interdiction d'aménager de nouveaux accès non agricoles pour la route mentionnées à l'objectif 6.2.				
	Limitation de l'extension des accès des routes mentionnées à l'objectif 6.3.	MRC du Domaine-du-Roy, municipalités, MTQ.	X	X	

¹³ TA: travaux d'amélioration;

TD: travaux de développement.

Moyens d'action	Actions	() ¹⁴	Chefs de file et participants	De 2002 à 2004	De 2004 à 2007	De 2007 à 2016
– protection et mise en valeur des paysages.	Harmonisation des périmètres d'urbanisation et des zones de limite de vitesse en fonction des réaménagements éventuels pour les routes mentionnées à l'objectif 6.1. Gestion des usages et de la circulation locale pour les routes mentionnées à l'objectif 6.1. Limitation de l'extension des périmètres d'urbanisation pour les routes mentionnées à l'objectif 6.3. Inventaire des unités de paysages à protéger et à mettre en valeur le long des circuits touristiques de la région. Mise en place de mesures de protection et de mise en valeur dans le cadre des travaux de réaménagement. Mise en place de mesures visant la protection et la mise en valeur des paysages.	(E)	MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine, MTQ. <i>Municipalités</i>, MTQ, MRC de Lac-Saint-Jean-Est et de Maria-Chapdelaine. MRC du Domaine-du-Roy, municipalités. MTQ, MRC de Maria-Chapdelaine, MRC du Domaine-du-Roy et de Lac-Saint-Jean-Est, FTR. MTQ pour le réseau routier supérieur. À déterminer après étude.	X	X	
Limitation des nuisances environnementales pour les populations riveraines.	Voir l'orientation 3.					

¹⁴ E: étude.

Conclusion

Le Plan d'action 2002-2007 reprend les six orientations et les vingt-deux objectifs définis dans le Plan de transport du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il précise, en outre, les actions à réaliser pendant cette période ainsi que les modalités de sa mise en œuvre.

Pour assurer l'atteinte des résultats visés par le Plan de transport, le Ministère s'est engagé à promouvoir la concertation, à soutenir techniquement et financièrement un certain nombre de projets et à effectuer des travaux.

Un bon nombre de partenaires régionaux se sont également engagés dans la réalisation de ces actions. Le Ministère invite tous les autres acteurs concernés à apporter leur collaboration à ces partenaires qui se sont engagés avec lui dans la mise en œuvre du plan d'action. Leur appui est essentiel pour que puisse se concrétiser la vision d'avenir proposée dans le Plan de transport du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

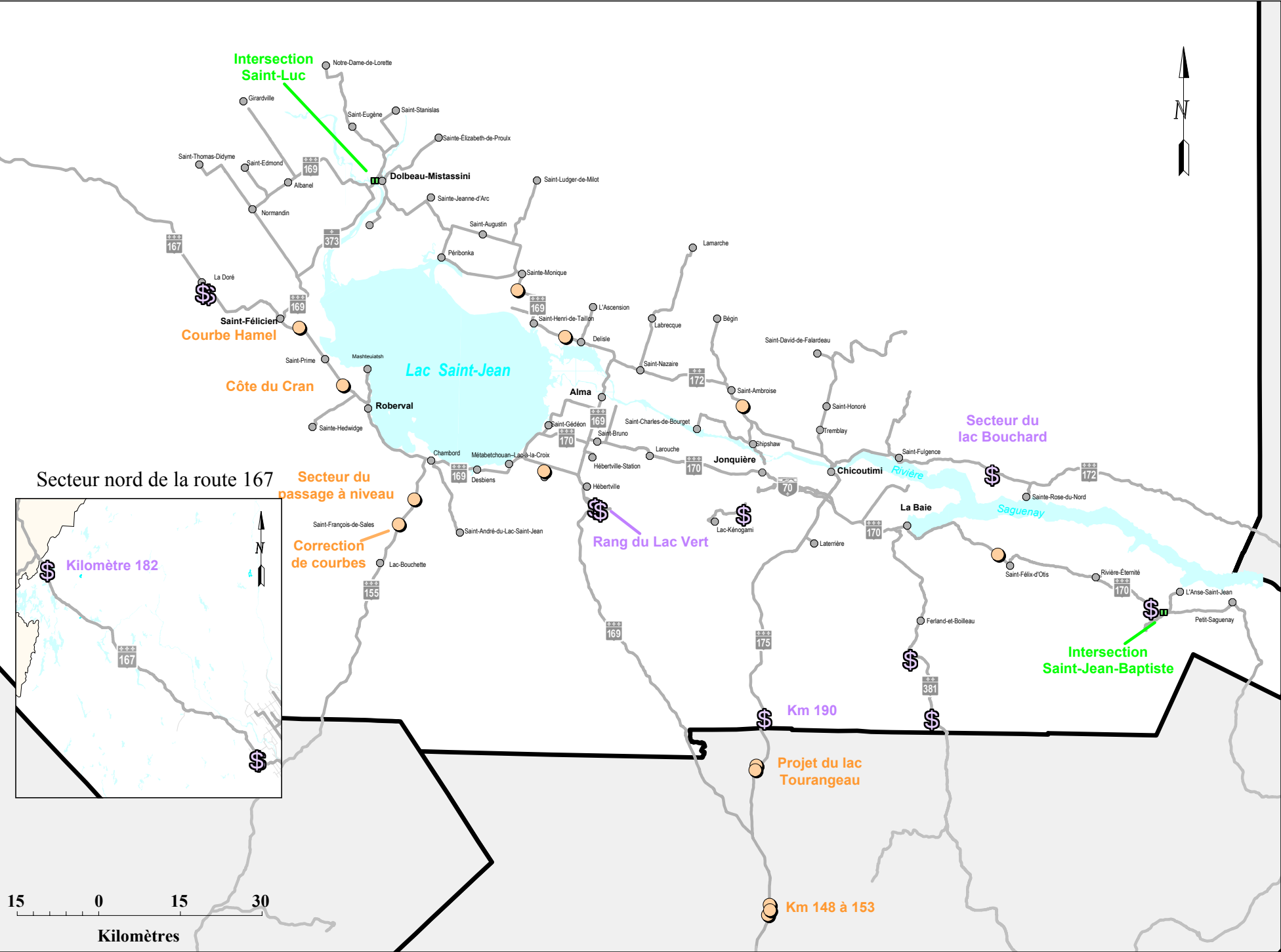
Annexe 1

Fiches et sites des travaux

Fiche 1: **La sécurité**

Fiche n° 1: La sécurité

Afin d'améliorer la sécurité sur le réseau routier, le ministère des Transports effectuera des travaux de correction de courbes, de réaménagement d'intersections et de réfection de tronçons routiers. Au cours de la période 2002-2007, des investissements de l'ordre de 30 M \$ seront accordés pour les travaux suivants : ▪ Correction de sept courbes sous-standard où il y a des problèmes de sécurité* - Route 172, tronçon 01-100, secteur du lac Bouchard, Sainte-Rose-du-Nord; - Route 167, tronçon 01-182, dans la réserve faunique Ashuapmushuan; - Route 381, tronçon 01-070, secteur du Domaine du Lac Ha! Ha!, Ferland-et-Boilleau; - Route 381, tronçon 01-080, près de l'intersection du chemin Edmour-Lavoie, Ferland-et-Boilleau; - Chemin du Quai, Lac-Kénogami; - Route 170, tronçon 01-100, L'Anse-Saint-Jean (incluant une pente critique). ▪ Correction de quatre courbes où l'écart entre la limite de vitesse légale et la vitesse recommandée est de plus de 20 km/h - Route 167, tronçon 01-30 à La-Doré, deux courbes; - Rang du Lac-Vert à Hébertville, deux courbes. ▪ Correction d'intersections en milieu rural - Route 170, tronçon 01-100, intersection du rang Saint-Jean-Baptiste; - Route 169, tronçon 02-70, intersection du rang Saint-Luc à Dolbeau-Mistassini. * Travaux selon les recommandations d'une étude de sécurité approfondie.	▪ Correction et réfection de tronçons où il y a des déficiences géométriques ou ayant fait l'objet d'une recommandation à la suite d'une étude sur la sécurité - Route du rang Caron, Métabetchouan–Lac-à-la-Croix (dévers d'une courbe); - Route 170, tronçon 01-130, Saint-Félix-d'Otis (profil vertical 2,3 km); - Route 172, courbe à l'est de Saint-Ambroise; - Route 169, tronçon 01-260, courbe au sud de Sainte-Monique; - Route 169, Roberval, côte du Cran; - Route 169, Delisle, courbe près de la rivière aux Chicots; - Route 169, tronçon 02-160, Saint-Félicien, courbe Hamel (incluse dans le contournement). ▪ Autres travaux pour l'amélioration de la sécurité sur les routes 175 et 155 Route 175 : - Projet Lac-Tourangeau; - Courbes au kilomètre 190; - Du kilomètre 148 au kilomètre 152. Route 155 : - Passage à niveau à Chambord; - Courbe à Saint-François-de-Sales; - Installation et remplacement de glissières de sécurité.
---	---



Plan d'action de 2002 à 2007

Carte 1

La sécurité

Correction des sites
présentant le plus de risques

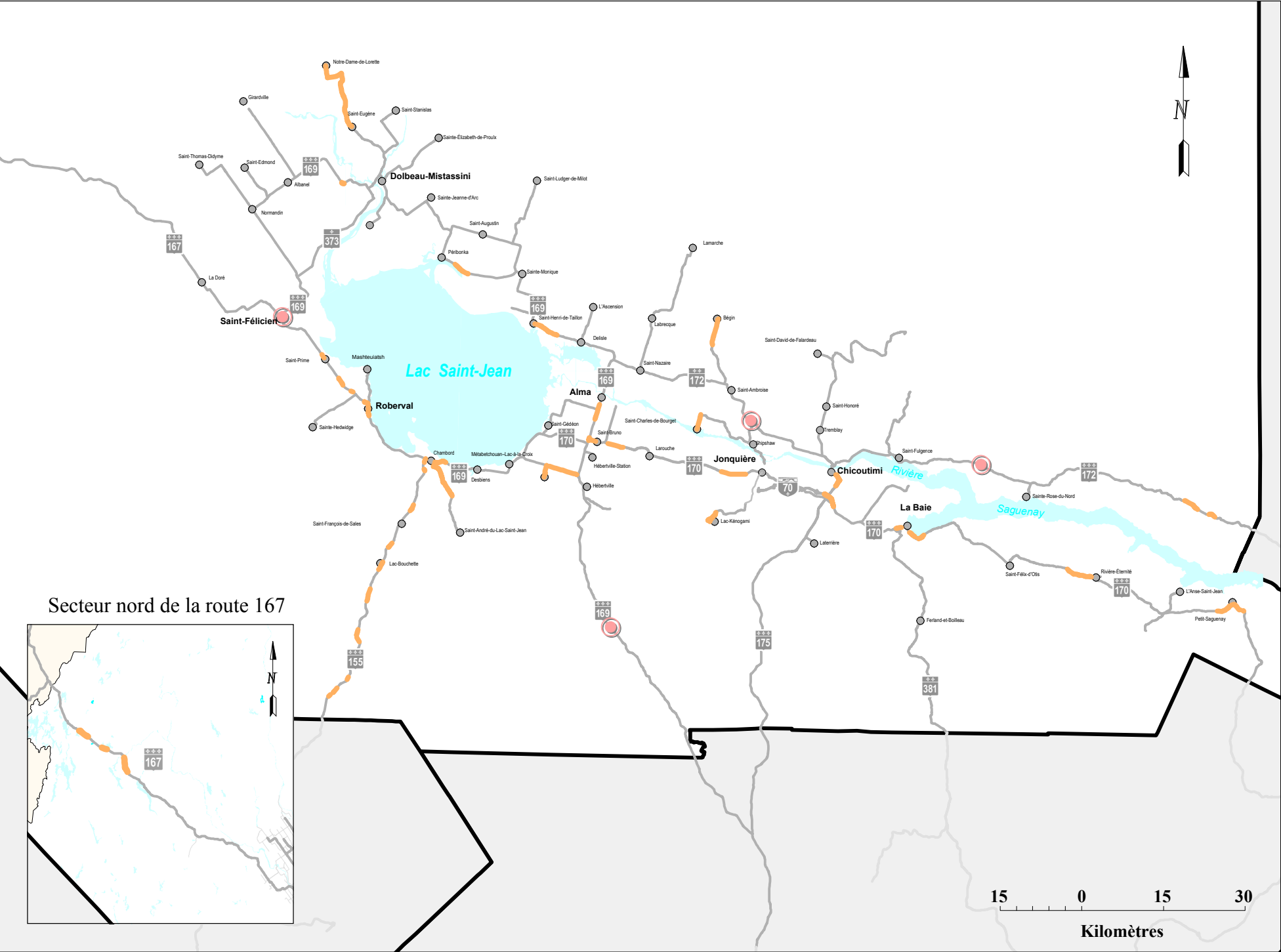
- \$ Courbes
- ◆ Intersections
- Tronçons

Coûts:
2002-2007: 30,0 M\$

Fiche 2: **La conservation
des chaussées et des structures
sur le réseau routier supérieur**

Fiche n° 2: La conservation des chaussées et des structures sur le réseau routier supérieur

La conservation des chaussées La conservation des chaussées vise à assurer une qualité de roulement acceptable pour les usagers de la route de même qu'une capacité structurale suffisante pour la circulation des véhicules lourds. Les travaux de conservation permettent de prolonger la durée de vie de la structure des chaussées, d'améliorer l'état général du réseau routier et d'effectuer des travaux de renforcement, lorsque la capacité de support se révèle insuffisante. Pour l'année 2002-2003, les investissements du ministère des Transports relatifs à la conservation des chaussées se chiffrent à près de 15 M \$. Pour la période de 2002-2007, ces investissements seront de l'ordre de 75 M \$. Le Ministère réalisera des travaux de recouvrement de surfaces de roulement, de remise à neuf des fondations de la chaussée et de réfection des éléments servant au drainage des chaussées. Ces travaux pourront aussi comprendre la reconstruction ou la remise à neuf de pistes ou de bandes cyclables déjà aménagées en bordure immédiate d'une chaussée. La carte 4 indique les endroits où des travaux sont prévus pour l'année 2002-2003.	La conservation des structures Le ministère des Transports effectuera aussi des travaux de renforcement et de réfection des structures. Pour la période de 2002 à 2007, le Ministère investira environ 16 M \$ pour la conservation des ponts. Pour l'année 2002-2003, une enveloppe de 2 M \$ sera affectée à la réalisation des travaux suivants : – la reconstruction du pont enjambant la rivière Pelletier sur la route 172 à Sainte-Rose-du-Nord; – la reconstruction du pont enjambant la rivière Morin sur la route 169 dans la réserve faunique des Laurentides; – la réfection du pont enjambant la rivière Shipshaw sur la route 172; – la réfection des approches du pont Carbonneau à Saint-Félicien.
--	---



Plan d'action de 2002 à 2007

Carte 2

La conservation du réseau routier supérieur

Conservation des chaussées et des structures pour l'exercice 2002-2003

- Ponts
- Chaussées

Coûts:

	2002-2003	2002-2007
Chaussées:	14,4 M\$	75 M\$
Structures:	2,0 M\$	16 M\$

Fiche 3: **La fonctionnalité du réseau routier**

Fiche n° 3: La fonctionnalité du réseau routier

Le ministère des Transports effectuera des travaux visant à améliorer la fluidité et la sécurité sur le réseau routier. Les investissements consentis pour la réalisation de ces travaux seront d'environ 194 M \$ pour la période 2002-2007. Les travaux qui visent à augmenter la capacité de circulation sur le réseau par l'aménagement d'une nouvelle infrastructure, sont les suivants : ▪ Lien routier Alma-La Baie – Poursuivre la construction de l'autoroute 70 par l'achèvement de la route de contournement de Jonquière et la prolongement de l'autoroute jusqu'à La Baie. ▪ Traverse d'Alma – Construction d'un nouveau pont enjambant la rivière Grande-Décharge, sur la route 169, parallèlement au pont J.-F.-Grenon. ▪ Route de contournement à Saint-Félicien – Construction d'une route de contournement à Saint-Félicien, entre la rivière à l'Ours et le boulevard Saint-Félicien. ▪ Route 175 dans la réserve faunique des Laurentides – Début des travaux de construction d'une route à chaussées séparées entre les kilomètres 144 à 226.	Certains autres travaux, en plus d'augmenter la capacité de circulation, permettront d'améliorer la sécurité et la fluidité sur le réseau routier : ▪ Programme de réduction du nombre d'accidents avec la grande faune – Réaménagement de mares salines. ▪ Amélioration de la route 155 – Construction d'une voie auxiliaire pour véhicules lents dans le secteur de la côte Gagné. – Correction du profil vertical de la côte Tremblay. – Correction du tracé de la courbe « ligne Hydro-Québec », à Chambord. ▪ Amélioration de la route 169(Hébertville et réserve faunique des Laurentides) – Construction de voies de dépassement dans les secteurs suivants : - le ruisseau Barnabé; - la côte Laferté; - le tronçon du kilomètre 26 au kilomètre 31; - le tronçon du kilomètre 10 au kilomètre 12. ▪ Construction de voies auxiliaires pour véhicules lents – Route 172, tronçon du kilomètre 79 au kilomètre 81, à Sainte-Rose-du-Nord; – Route 170, tronçon du kilomètre 71 au kilomètre 72, à L'Anse-Saint-Jean.
---	--

Plan d'action de 2002 à 2007

Carte 3

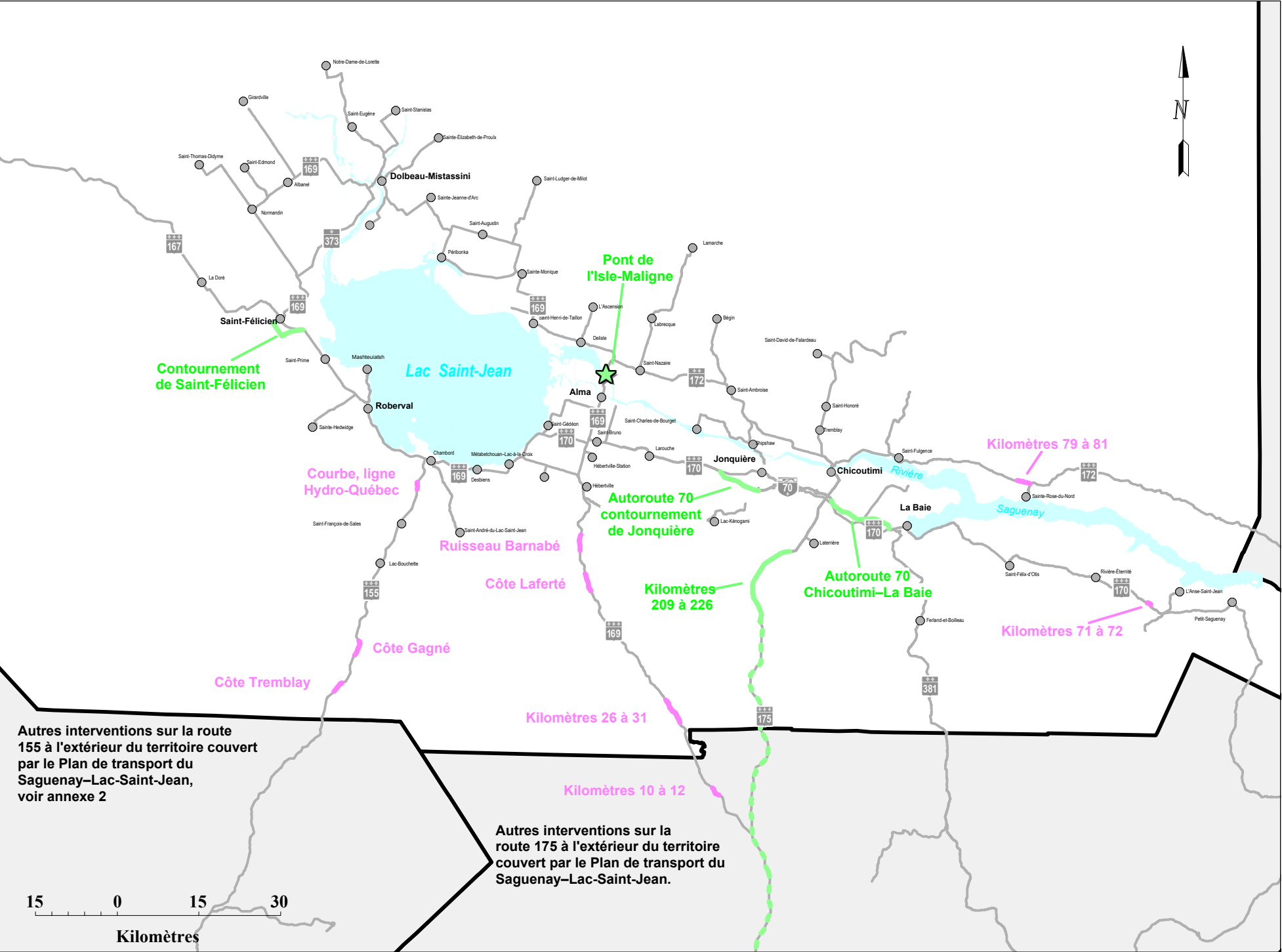
La fonctionnalité
du réseau routier

Investissements consacrés
aux infrastructures

- Nouvelles infrastructures
- Améliorations géométriques
et structurales
- Nouvelles infrastructures,
travaux se poursuivant
après 2007

Coûts

2002-2007: 194 M\$



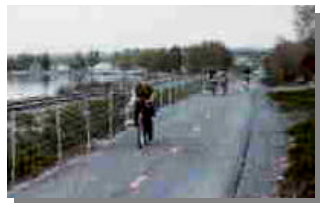
Fiche 4: **La Route verte**

Fiche n° 4: La Route verte

La Route verte est un projet de réseau cyclable continu qui traversera tout le Québec, reliant plus de 400 municipalités.

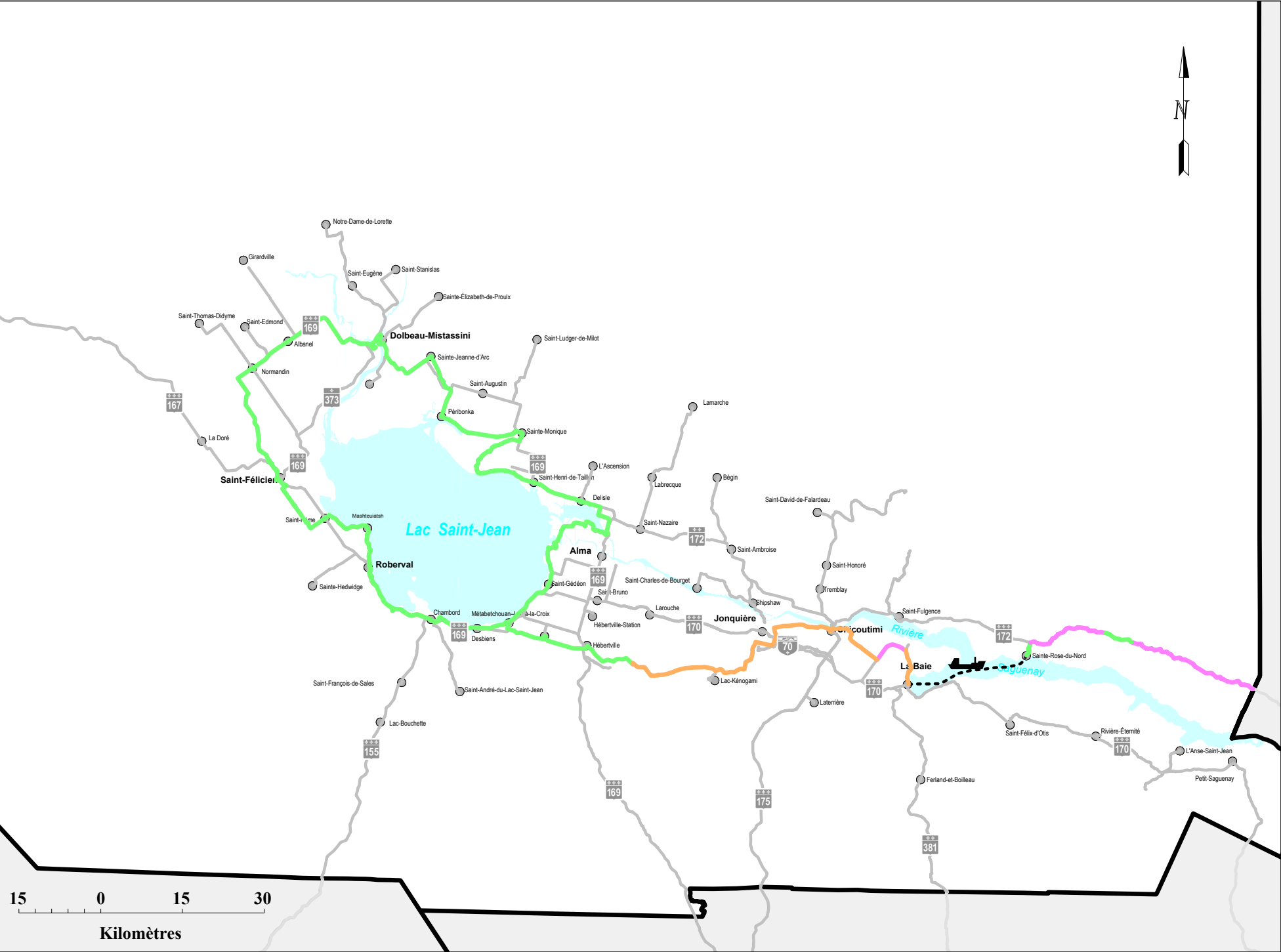
La partie du réseau située sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean comptera 420 kilomètres de voies, dont 300 sont déjà aménagées.

Les aménagements cyclables de la Véloroute des bleuets, la partie qui ceinture le lac-Saint-Jean, sont déjà réalisés. Il reste encore 120 kilomètres à aménager, dont 78 entre la municipalité de Lac-Kénogami et la rivière Saguenay à La Baie. À cet endroit, une navette maritime reliera les deux rives jusqu'à Sainte-Rose-du-Nord et la voie cyclable suivra ensuite la route 172 jusqu'à Sacré-Coeur.



Pour terminer le réseau dans la région, des investissements d'environ 4,5 M \$ seront nécessaires d'ici 2007. Le ministère des Transports investira plus de 2,3 M \$ pour le revêtement des bandes unidirectionnelles sur une distance de 42 kilomètres sur la route 172, entre Sainte-Rose-du-Nord et Sacré-Cœur. Le revêtement des accotements sur une distance de quelques kilomètres sur le chemin de la Ligne-Bagot à La Baie est également prévu.

Pour leur part, les municipalités de Lac-Kénogami, Jonquière, Chicoutimi et La Baie effectueront des travaux pour une somme de 2,2 M \$, pour lesquels elles pourront recevoir une subvention du ministère des Transports de l'ordre de 550 000 \$.



Plan de transport du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Service des inventaires et du Plan, 20 décembre 2001, révisé le 26 mars 2002

Plan d'action de 2002 à 2007

Carte 4

La Route verte

Voies cyclables existantes

300 km

Voies cyclables à réaliser
ou à compléter (120 km)

Municipalités

Ministère des Transports
(MTQ)

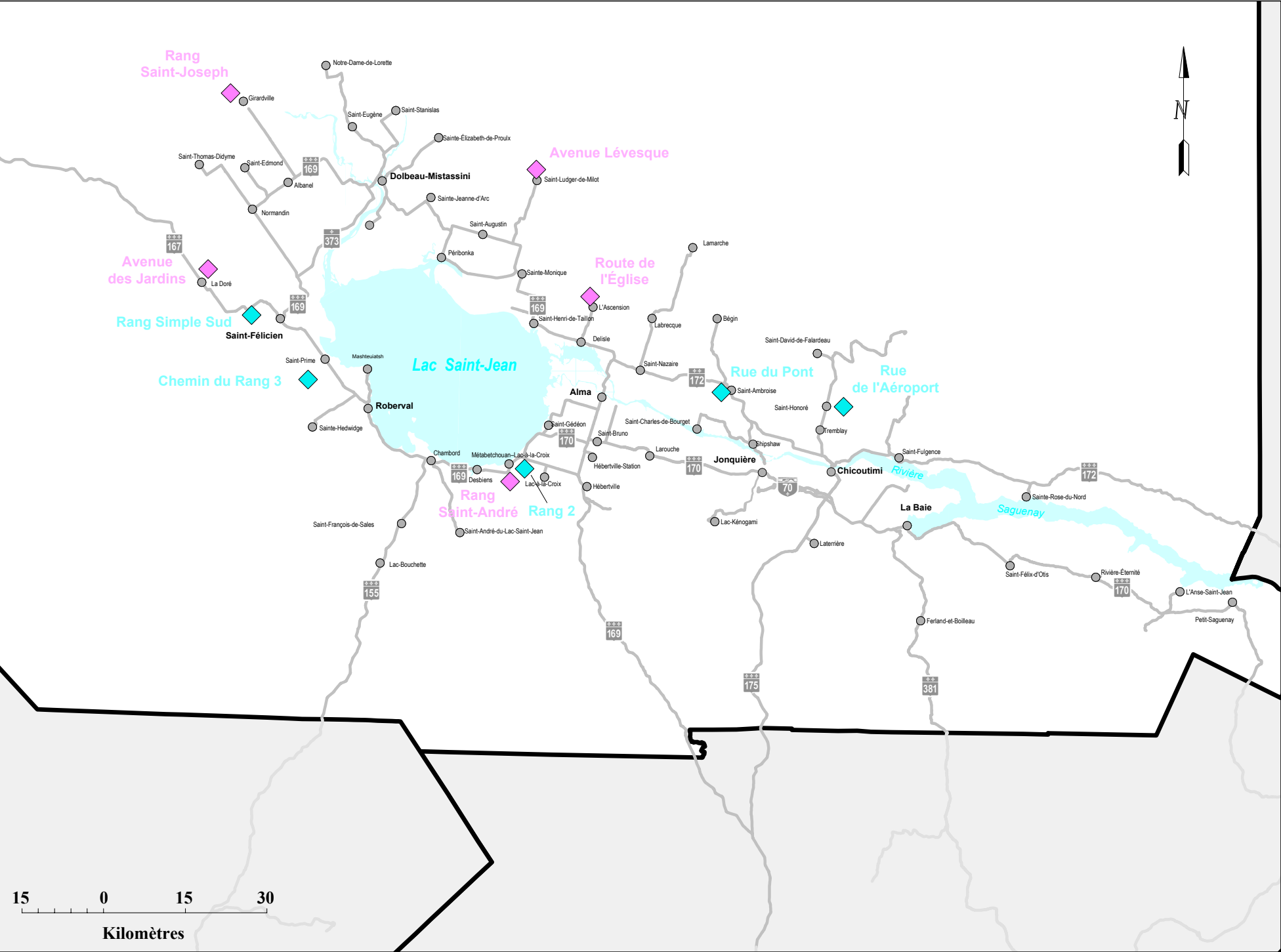
Coûts:

Réseau	Municipalités	MTQ
MTQ		2,3 M\$
Municipal	1,7 M\$	0,5 M\$

Fiche 5: **L'amélioration
des infrastructures routières
du réseau municipal**

Fiche n° 5: L'amélioration des infrastructures routières du réseau municipal

Le programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000 vise à permettre, grâce à une aide financière octroyée par les gouvernements du Québec et du Canada, la réfection, le remplacement et la construction d'infrastructures. Le volet 2, Infrastructures locales de transport, permet d'établir, à l'intention des municipalités, des programmes d'investissement complémentaires aux programmes d'aide du ministère des Transports du Québec. Les sous-volets 2.1, 2.2 et 2.3 sont des programmes mis sur pied pour encourager la réfection et l'amélioration des infrastructures routières du réseau municipal, urbain et rural, et qui privilégient les travaux visant à accroître la sécurité routière et à prolonger la durée de vie utile des infrastructures. Dans le cadre de ces programmes, des fonds de près de 3,74 M \$ seront alloués aux municipalités par les gouvernements du Québec et du Canada pour effectuer des travaux sur le réseau routier municipal de la région. Ces sommes s'ajouteront aux 1,71 M \$ provenant des municipalités mêmes. ▪ Sous-volet 2.1 Amélioration de la sécurité routière de l'état des routes locales Les travaux qui feront l'objet d'une aide financière seront exécutés aux endroits suivants : – Saint-Honoré, rue de l'Aéroport; – Saint-Ambroise, rue du Pont Ouest; – Saint-Félicien, rang Simple Sud; – Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, Rang 2; – Saint-Prime, Chemin du Rang 3; – Autres projets à l'étude*.	▪ Sous-volet 2.2 Amélioration de la sécurité routière aux intersections et dans les zones scolaires Les travaux qui feront l'objet d'une aide financière ont trait au réaménagement d'intersections aux endroits suivants : – Projets à l'étude*. ▪ Sous-volet 2.3 Réfection des routes locales à double vocation L'aide financière pour la réfection des routes qui donnent accès aux ressources minières ou forestières, et qui sont très sollicitées par la circulation des véhicules lourds, sera accordée pour des travaux qui seront réalisés aux endroits suivants : – Girardville, rang Saint-Joseph; – L'Ascension, route de l'Église; – Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, rang Saint-André; – La Doré, avenue des Jardins; – Saint-Ludger-de-Milot, avenue Lévesque; – Autres projets à l'étude*. * D'autres projets soumis par les municipalités sont à l'étude.
---	--



Plan d'action de 2002 à 2007

Carte 5

Réfection et amélioration des infrastructures routières du réseau municipal (2001-2002)

Programme Travaux d'infrastructures Canada–Québec 2000
Projets approuvés au 1er avril 2002

-  Amélioration de la sécurité routière et de l'état des routes locales (sous-volet 2.1)
-  Amélioration de la sécurité routière aux intersections et dans les zones scolaires (sous-volet 2.2)
-  Réfection des routes locales à double vocation (volet 2.3)

Coûts:

Municipalités:	1.71 M\$
Gouvernement du Canada:	1.58 M\$
Gouvernement du Québec:	2.16 M\$



Annexe 2

Plan d'intervention sur la route 155 (au nord de La Tuque)

